

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 12 NOVEMBRE

## Le gouvernement et les radicaux

On lit dans la chronique politique du *Correspondant* :

« Pour expliquer la domesticité déshonorante où il s'est mis à l'égard des radicaux, le gouvernement n'a qu'une raison à la bouche : Il veut pouvoir dire, comme Sièyès qui, pendant la Terreur, s'était tenu coi dans la boue, dans une boue souvent ensanglantée : J'ai récu ! Il veut pouvoir faire petite vie qui dure. A des républicains modérés qui le pressaient de secouer un joug dont il se déclarait las et humilié, un des ministres actuels répondait : « Que voulez-vous ? Sans les radicaux, nous n'aurions plus de majorité. L'appoint dont nous avons besoin et que nous perdrons à gauche, nous ne le retrouverions pas à droite. . . C'est une situation fâcheuse, nous le reconnaissons ; entre deux maux, nous choisissons le moindre : voilà notre politique. »

Le chroniqueur du *Correspondant* répond avec raison :

« Nous croyons que, loin de choisir, entre deux inconvénients et deux périls, celui qui laisse le plus de chances de salut, le gouvernement, pour gagner quelques jours d'une misérable existence, se perd à bref délai, sans retour. D'un côté, il irrite tous les sentiments conservateurs du pays ; de l'autre, tandis qu'il crée contre lui-même les plus légitimes griefs, il excite toutes les convoitises radicales qu'il ne parviendra jamais à satisfaire parce que c'est un état morbide né du relâchement de tous les liens moraux dont est formée une société. S'il peut vivoter jusqu'à la fin de la législature, il s'éteindra dans le dégoût de tous les partis ; si les conservateurs ne sont pas alors ramenés au pouvoir par une de ces bonnes inspirations de sagesse qui, sur bien des points, en Belgique, en Suisse, dans la basse Autriche, dans une grande partie de l'Allemagne, même aux États-Unis, ont animé les élections, il est à craindre que les destinées de notre malheureux pays ne tombent aux mains des radicaux, devant une Europe armée et coalisée. »

La Chambre a décidé lundi, par 330 voix contre 150, le maintien du budget des cultes.

Elle a, d'autre part, refusé de nouvelles réductions proposées sur certains chapitres de ce budget déjà considérablement réduit au cours de ces dernières années.

Ce sont là d'excellents résultats dont on aurait tort d'attribuer l'honneur à la majorité républicaine.

Si l'on étudie les scrutins parlementaires, on constate, en effet, que dans le vote sur le passage à la discussion des articles, c'est-à-dire sur le maintien du budget des cultes, 170 voix républicaines seulement se sont jointes aux voix conservatrices.

Quant aux réductions proposées par MM. Maurice Faure et Calvinhac, elles ont eu contre elles moins de 150 voix de gauche.

La majorité ne s'est donc pas amendée. Elle est aujourd'hui ce qu'elle était hier : l'ennemie résolue de la Religion et de ses ministres.

On l'a bien vu surtout lorsque, répondant à l'honorable M. Etcheverry, MM. Thévenet, Fallières et Leygues sont venus tour à tour proclamer le prétendu droit de l'Etat à la confiscation des traitements ecclésiastiques.

La haine antireligieuse a accompli ce prodige de procurer une ovation à un homme habitué jusqu'ici aux murmures de dégoût et aux huées de ses collègues.

Thévenet, l'antipathique Thévenet, a été applaudi, acclamé, congratulé avec un enthousiasme et un acharnement extraordinaires à tous égards. Jamais l'ami de Jacques Mayer ne s'était trouvé à pareille fête.

Quand les gauches ont entendu cet orateur instable et louche invoquer, pour légitimer d'illégales confiscations, les arrêts du conseil d'Etat, nommé et présidé par le ministre de la justice, et aussi une formule de serment depuis longtemps supprimée, elles n'ont pu contenir l'explosion de leurs applaudissements et de leurs bravos.

Ça été du délire lorsque M. Thévenet a dénoncé les complicités boulangistes du clergé français et son impénitence », pour l'engager insolemment à la « contrition ».

Il faut avoir assisté à cette séance ; il faut avoir vu cette pénible discussion pour bien se rendre compte des passions haineuses et des projets violents qui se dissimulent derrière ces grandes phrases où il est question de pacification religieuse.

## LES SÉMINARISTES « SAC AU DOS »

Il faut que la *Lanterne* en prenne son parti : à Vannes, à Bordeaux, à Reims, à Lyon, comme à Lille et à Paris, les messes du Départ ont groupé les conscrits. Il faut que l'organe juif s'y résigne : les séminaristes sont l'objet de vives sympathies dans les régiments où on les incorpore, et dans la presse républicaine même ils recueillent des hommages inattendus. L'un de ces jeunes gens s'est présenté en soutane à la caserne de la Part-Dieu, à Lyon, et les soldats du 5<sup>e</sup> cuirassiers dont il est devenu le camarade lui ont fait une ovation.

Nous avons publié hier quelques passages d'un ordre du général Négrier, commandant du 7<sup>e</sup> corps, lequel honore grandement le héros du Tonkin.

Les séminaristes « sac au dos » inspirent le respect aux chefs et aux soldats. Par leurs bons services, ils justifient les sympathies qui les entourent. Ils feront honneur à la Patrie et à l'Eglise, et ainsi les desseins de perversion seront déjoués. Déjà, les sectaires redoutent la contagion du bien.

Ils voulaient décléricaliser les séminaires, et voilà qu'ils craignent d'avoir inconsciemment travaillé à la cléricisation de l'armée. Leurs appréhensions sont aussi coupables que leurs désirs. Quant à nous, tout en blâmant dans son but une loi inutile au point de vue militaire, et dont le but unique, sous prétexte d'une fausse égalité, est de nuire au recrutement du clergé, nous nous réjouissons de voir les séminaristes donner le bon exemple et mériter à la fois l'estime des officiers, l'affection des soldats.

## Pour le monument à Garibaldi

Garibaldi fut l'ami dévoué des Français et de la France, disent les républicains. Or, écoutez et retenez bien ceci :

Garibaldi est l'homme qui disait en 1849 à sa légion, sur la place de Saint-Pierre de Rome : « Nous avons les mains teintes du sang français » ;

Qui disait en 1860 à la garde nationale de Messine : « La voix de la France n'est plus écoutée nulle part ; quant à moi, je sais au juste sa valeur » ;

Qui disait en 1864 à une commune de Basilicate : « Nous serons bientôt prêts à rappeler aux audacieux qui l'ont oublié que cette terre est la terre de Masaniello et des « Vêpres siciliennes ».

Nous arrivons à la guerre de 1870. Un biographe enthousiaste de Garibaldi, portant un nom garibaldien, M<sup>me</sup> Jessie-Mario, a écrit :

« Les nouvelles des victoires allemandes » avaient rempli de joie le cœur des Italiens ; ils applaudissaient à l'humiliation de l'orgueil des Français ; chaque succès des Allemands était une satisfaction pour le désir de vengeance des Italiens ».

Comment donc Garibaldi est-il venu en France ? Voici ce que nous lisons dans l'histoire de la guerre de 1870, par le général Albert :

« On a affirmé que du 12 au 22 juillet 1870, M. le comte d'Arnim, ministre de Prusse près le Saint-Siège, quitta son poste pour se rendre à Caprera. Son absence n'aura pas été de longue durée. Il se serait embarqué à Livourne, à bord d'un navire prussien. Ce fait, d'une haute importance, a été répété sans être démenti. »

A la nouvelle du débarquement de Garibaldi, Crémieux s'écria, levant les bras de désespoir : « Oh ! mon Dieu, il arrive, il ne nous manque plus que cela ! »

Voilà ce que rappelle, avec beaucoup de raison et une grande indignation, notre confrère de la *Gazette du Midi*. (*La Patrie*.)

Nous lisons dans la *France* :

« Lundi, à deux heures, a eu lieu, au Grand Orient, la réunion pour le monument de Garibaldi. M. Schœlcher, malade, n'a pas présidé la séance. C'est M. Spuller qui a rempli les fonctions de président.

Assistaient à cette réunion MM. Ranc, Reinach, Pichon, Bargy et tous les députés de la Côte-d'Or, M. Mayer de la *Lanterne*, et de nombreux représentants de la presse républicaine.

Après s'être excusé de prendre une place dont plusieurs de ses collègues eussent été plus dignes, M. Spuller a ouvert la séance et a demandé aussitôt qu'on procédât à une constitution définitive du comité.

L'ancien ministre a lu ensuite des lettres de MM. Tony Révillon, Levêque, Marchand, maire de Dijon. Il a fait ensuite sentir de quelle utilité, au point de vue des sympathies franco-italiennes, serait la construction de ce monument rappelant les combats autour de Dijon en 1870.

La liste du Comité a réuni sans discussion les noms de Schœlcher, Campenon, Jules Simon, Magnin, Brisson, Spuller, Ranc, Marioni, trésorier ; Dargy, Clémenceau, Bizouard, Emm. Arène, Letellier, Antonin Proust, Lockroy, Poincaré, Millerand, Douville-Maillefeu, Delpech, Bastianello, Borriiglione, les présidents du Conseil général et du Conseil municipal de la Seine, des directeurs des journaux républicains adhérents, etc., etc.

La souscription entre les membres présents a été, sur la proposition de M. Peyrouton, immédiatement ouverte et chacun est venu signer sa souscription au bureau. »

## LE COMTE DE PARIS

Buckingham, 10 novembre. — Le Comte et Comtesse de Paris sont arrivés à Buckingham à 4 heures de l'après-midi et ont été reçus officiellement par le maire et les membres du Conseil municipal. Ils sont partis ensuite pour Stowe.

Stowe (Buckinghamshire), 11 novembre. — Le Comte de Paris est arrivé ici hier, de retour de son voyage en Amérique. Il a été reçu d'une façon enthousiaste par la population, des arcs de triomphe ont été élevés, la ville est pavoisée. A l'arrivée du Comte de Paris, la foule s'est précipitée à la tête des chevaux attelés à la voiture du Comte et de la Comtesse, les ont dételés et ont ainsi traîné la voiture jusqu'à Stow-House.

## UN ASSASSIN DE DIX ANS

Du correspondant particulier du *National* : « Cannes, 9 novembre. — Un jeune enfant de dix ans, le nommé Jules Rittel, s'amusait ce matin vers sept heures, avec un de ses camarades, Léon Jansoulin, âgé de onze ans. Tout à coup une querelle s'éleva entre les deux gamins. Furieux, Rittel sortit un couteau de sa poche et se précipitant sur son camarade, le frappa de plusieurs violents coups de son arme.

La violence avec laquelle Rittel frappa Jansoulin fut telle que ce dernier expira presque aussitôt.

Son crime commis, le jeune assassin se pendit à un arbre. »

Laïc et obligatoire.

## ÉTRANGER

### LA RÉVOLUTION AU HONDURAS

Du *New-York Herald* : « Une dépêche de Mexico annonce qu'une révolution vient déclater au Honduras et prend de grandes proportions.

Les révolutionnaires ont à leur tête le général Longino-Sanchez, un libéral dont la popularité est grande dans l'armée.

Un pronunciamiento a été lancé par les insurgés, et depuis lors les escarmouches sont continuelles entre les troupes du gouvernement et les émeutiers.

Le président Luiz Bogrand s'est renfermé dans un des quartiers de la ville.

Les dernières nouvelles annoncent qu'il est tombé aux mains de Sanchez. »



sous le coup de cette impression pénible ; aussi nous a-t-il montré, dans deux tableaux émouvants, les signes précurseurs d'une décadence qui s'annonce en Prusse par le socialisme et par la perte de l'esprit militaire.

La péroraison a été une chaude évocation à la mémoire de Jeanne d'Arc. Inutile de faire ressortir les qualités oratoires bien connues du conférencier, qualités qui se sont encore développées depuis l'année dernière.

Chacun s'est retiré sous la meilleure impression, en se promettant de revenir le jeudi 20 novembre, à huit heures du soir. Le conférencier traitera la question à l'ordre du jour : *Les grands magasins.* W.

#### LA SAINT-HUBERT

On a fêté très brillamment la Saint-Hubert au château de Champchevrier, chez la baronne de Champchevrier.

Comme tous les ans, chasse au cerf dans l'après-midi, suivie par une quantité de chasseurs à cheval et en voiture, et d'officiers de la garnison de Tours. Il serait superflu de faire l'éloge de l'équipage de Champchevrier.

Le soir, dîner de cinquante convets dans l'immense salle à manger du château ; ensuite, curée aux flambeaux devant les fenêtres. Des feux de joie avaient été allumés dans la cour. Le coup d'œil était superbe avec les jolies invitées en toilettes claires, les habits rouges et les uniformes de nos brillants officiers.

Un concert de trompes accompagnait la curée des chiens, à l'issue de laquelle le bal a commencé. Les danses ont été menées avec le plus grand entrain.

Un cotillon monstre, conduit par M. Henri Martell et M<sup>lle</sup> de Champchevrier, a été suivi d'un souper qui s'est terminé vers quatre heures du matin.

Cette belle fête, connue dans les fastes de la Touraine, sera rééditée jeudi prochain.

Citons parmi les personnes présentes :

Le comte et la comtesse de Beaumont, le baron et la baronne Léon de Champchevrier et leur fille, en rose ; le marquis et la marquise de Pronleroy et leur fille, en rose ; le marquis et la marquise de Broc, en broché bleu pâle ; M. et M<sup>me</sup> Gendron, en bleu ; M. et M<sup>me</sup> Rigault, en bleu ; le comte de Maillé, le comte de Saint-Denis, le vicomte de Dampierre, le vicomte de Monsabrè, de Masclary, de Ruillé, Brown, Tiphaine, de Russé, etc., etc.

LOUDUN. — Dans la nuit de vendredi à samedi, une tentative d'assassinat a été commise sur M<sup>me</sup> veuve Brottier, âgée de 80 ans.

Cette dame habite seule une maison isolée ; elle venait de se coucher lorsqu'un individu, la tête enveloppée d'un linge, après avoir cassé un carreau, s'est introduit dans sa chambre et a tenté de l'étrangler après l'avoir frappée à la tête.

longue-vue, si le temps est clair, elle peut trouver, au nord, l'archipel des Chausey, j'estime, dis-je, qu'il n'est pas très malin d'augurer que cette jeune fille a un secret, que ce secret est de l'amour, que cet amour a un objet, et que cet objet habite quelque part au milieu des îles Chausey. Qu'en penses-tu ?

Pierre se taisait. Mais il était évident que ces illusions gaies de Jean remuaient délicieusement son cœur, car son visage se rassérénait ; une joie intense s'épanouissait dans ses yeux et sur ses traits. Ce fut d'une voix tremblante qu'il demanda :

— Ainsi, tu crois avoir surpris tous ces signes ? Mais, qu'importe ! Ne m'as-tu pas dit que tu étais guidé par un motif sérieux, que tu m'apportais un mobile de vivre, peut-être de mourir ?

Jean redevint sérieux.

— En effet, j'ai dit cela. Je m'explique donc.

Il y a un an, lorsque nous l'avons connue, mademoiselle de Buheil était fiancée.

— Je sais cela, articula Pierre avec effort.

— Attends ! Elle était fiancée à un homme indigne d'elle. Le malheur qui l'a frappée a eu ceci de bon qu'il l'a sauvée d'une union misérable. Mademoiselle de Buheil a-t-elle jamais

Il a fouillé ensuite les meubles et s'est emparé d'une somme de 45 francs. Il y avait 300 francs dans une boîte que, dans sa précipitation, le voleur n'a pas vue.

A quelques paroles qui lui sont échappées, M<sup>me</sup> Brottier a cru reconnaître un individu qui demeure tout près de chez elle.

Il résulte des constatations du docteur Amirauc, dit le *Journal de la Vienne*, que c'est à coups de poing que M<sup>me</sup> Brottier a été assommée.

### COUR D'ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE

Audience d'hier 11 novembre

Affaire GUILLEMOT. — Tentative d'assassinat à Saumur

Le nommé Guillemot, Guillaume-Marie, âgé de 33 ans, né à Trédion (Morbihan), mécanicien à Nantes, est prévenu de tentative d'assassinat. Les époux Guillemot, après avoir quelque temps habité Dampierre, étaient allés se fixer à Nantes. La femme avait une conduite fort irrégulière, elle avait des relations avec un sieur Chauvet. Une première fois, pendant qu'ils habitaient Dampierre, elle avait abandonné le toit conjugal. Le 24 juillet, elle quitta de nouveau son mari, en emmenant avec elle le plus jeune de ses enfants. Guillemot en donna avis au parquet et ne s'occupa plus de rien. Quelque temps après, il reçut une lettre anonyme lui signalant l'arrivée de sa femme à Saumur, en compagnie d'un inconnu. Il présuma que ce devait être Chauvet, et acheta un revolver avec des cartouches dans l'intention bien arrêtée de tuer les deux amants.

Arrivé à Saumur, il se rendit chez un coiffeur et lui demanda à le déguiser ; puis, le coiffeur s'y refusant, il fit emplette d'une fausse barbe. Il alla aussitôt à Dampierre, avec l'espoir de trouver sa femme au domicile de Chauvet. Celui-ci étant absent, Guillemot revint immédiatement à Saumur. Vers deux heures de l'après-midi, il se présenta chez sa femme, 35, rue Saint-Nicolas, dans un état de surexcitation telle, que la dame Brémont, propriétaire de l'immeuble, crut devoir lui dire que sa femme était absente.

Guillemot revint le soir, à 6 heures, et passa par un couloir latéral pour gagner la chambre de sa femme, au troisième étage, sans avoir affaire à M<sup>me</sup> Brémont. Mais celle-ci avait été prévenue ; elle vint lui demander ce qu'il voulait.

— Je viens pour tuer ma femme qui est avec son amant, répondit-il.

Et, en même temps, il tira son revolver et un couteau poignard et menaça la pauvre femme, qui courut se réfugier dans la cuisine. Profitant de cette occasion, il se précipita dans l'escalier, et arriva au troisième étage, devant la chambre de sa femme. La porte était fermée. Il cria d'ouvrir, et, ne recevant pas de réponse,

aimé cet homme ? Je l'ignore. En tout cas, cet homme, lui, ne l'a jamais aimée.

— Ceci, je le savais également.

— Comment le savais-tu ?

— Comment le sais-tu toi-même ? Ne t'interromps point. Je te dirai ensuite d'où je tiens ma propre connaissance de ces détails.

Ce que savait Jean n'était que le résultat d'inductions établies avec une remarquable sagacité. Il raconta donc à Pierre de quelle manière il avait surpris, ou plutôt deviné le secret du drame intime, en ramassant la lettre tombée des mains de Mlle de Buheil.

— Je me rends compte, ajouta-t-il, que c'est là une indiscretion. Mais il est des indiscretions qui s'imposent, et j'ai pensé que tu me saurais gré de l'avoir commise en ta faveur et peut-être à ton profit.

— Tu as raison, Jean ; je t'en remercie de toute mon âme. Cette lettre... ?

— La voici, dit Jean, en tendant la missive à son frère de lait.

(A suivre.)

#### GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Mercr. 12 novembre, *Les Deux Orphelines*, drame.  
Jeudi 13 novembre, *Mignon*.

il enfonça la porte d'un coup d'épaule. Aussitôt la femme Guillemot, tenant son enfant dans ses bras, se précipita par l'ouverture et parvint en quelques bonds jusqu'au palier.

Guillemot s'élança à sa poursuite et l'atteignit sur les premières marches de l'escalier, et la saisissant d'une main par l'épaule, de l'autre, il lui appliqua le canon de son revolver sur la tempe droite et appuya sur la gâchette. Par un mouvement instinctif, la femme Guillemot saisit le bras de son mari, faisant dévier doucement l'arme : le coup, ainsi détourné, ne l'atteignit qu'à la cuisse, après lui avoir éraflé la main. Malgré cette blessure, la femme Guillemot réussit à s'enfuir, et elle arriva au second étage, quand son mari la rejoignit. Il la saisit de nouveau, et lui mit le canon de son revolver entre les deux yeux.

Mais le barillet n'avait été chargé que de quatre balles. Deux, nous avons oublié de le dire, avaient été tirées dans les vignes. La troisième avait blessé la femme Guillemot. Cette fois le chien s'abattit sur une case vide, le coup ne partit pas. Guillemot, se servant alors de son revolver comme d'un coup de poing américain, en asséna avec violence plusieurs coups sur la tête de sa victime.

Pendant toute cette scène, la femme Guillemot avait son enfant dans ses bras ; à ce moment, épuisée par les blessures et par la lutte, elle le déposa sur le palier du second étage et chercha de nouveau à s'enfuir. Guillemot la rejoignit encore, la saisit par les cheveux dont il arracha une poignée, et peut-être l'aurait-il achevée, si la police, qui avait été prévenue, n'était arrivée à temps pour lui arracher sa victime.

La femme Guillemot est guérie de ses blessures. Elle vient à l'audience témoigner contre son mari, le père de ses quatre enfants. C'est une petite blonde aux traits accentués, d'attitude humble. Elle raconte les faits de la façon dont les enfants récitent une leçon. Elle avoue ses relations avec Chauvet, mais en attribue les causes aux scènes de jalousie que son mari lui faisait.

Après le réquisitoire de M. l'avocat général, qui a flétri justement l'infamie de Chauvet et de la femme Guillemot, et une plaidoirie de M<sup>e</sup> Follenfant, dont la tâche était facile, le jury a rendu un verdict en faveur de l'accusé. Guillemot est acquitté, aux applaudissements de l'assistance. (Ralliement.)

Contre la constipation à laquelle sont sujettes toutes les personnes qui mènent une vie sédentaire, il n'y a qu'un seul remède : prendre 2 ou 3 Pilules Suisses tous les soirs avant de se coucher. C'est un traitement facile à suivre et surtout peu coûteux, puisqu'une boîte à 4 fr. 50 contient 50 pilules et dure près d'un mois.

#### BOURSE DE PARIS

Du 11 Novembre 1890

3 0/0 . . . . .	94 75
3 0/0 amortissable . . . . .	95 60
4 1/2 . . . . .	104 80

#### LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 8 Novembre :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures. — Actualité : *Sac au dos*, par Perducat. — Mondains et mondaines, par Etincelle. — Lettres sur la photographie, par G. Lumen. — Chronique des beaux-arts, par Olivier Merson. — *Ce Terrible Capitaine*, nouvelle, par Gustave Guesviller. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Bibliographie. — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations. — Sport. — Rébus.

GRAVURES : Les ruines de la Cour des comptes. — Les manœuvres de Villeneuve-Saint-Georges. — Le théâtre illustré : *Roméo et Juliette*. — Beaux-arts : *Le Bateau disparu*. — *Les Bécasses*, eau-forte de M. Karl Bodmer. — Les patrouilles des gardes de Paris au Bois de Boulogne. — Budapest : inauguration du monument élevé à la mémoire des généraux exécutés en 1849. — Les livres illustrés. — *Frédéric*, par Marcel Prévost. — Echecs. — Récréations. — Rébus.

Abonnements : Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 7 fr. — Un n<sup>o</sup>, 50 c.

#### Théâtre de Saumur

TOURNÉES F. ACHARD

JEUDI 13 Novembre 1890

Avec le concours de MM.

Dumaine, Taillade, Lacrossonnière

De la Porte-Saint-Martin

### LES MISÉRABLES

Drame en 5 actes et 12 tableaux, de Victor HUGO.

M. DUMAINE remplira les rôles de *Jean-Valjean* et de *M. Madeleine*.

M. TAILLADE celui de *Javert*.

M. LACRESSONNIÈRE celui de *Mer Myriel*.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 1/4.

### HERNIES

MM. MARIE FRÈRES, Docteurs-Médecins spécialistes, à Paris, 46, rue de l'Arbre-Sec, qui ont obtenu plus de cent mille guérisons de HERNIES ET DESCENTES au moyen du

#### Bandage Electro-Médical

dont ils sont les inventeurs, ont l'honneur de prévenir les personnes atteintes de ces maladies qu'un de leurs Collaborateurs fera lui-même l'application de leurs appareils à Angers les mardi 11, mercredi 12 et jeudi 13 novembre, Hôtel de Londres (sur le quai).

Ensuite à SAUMUR, le vendredi 14 novembre, Hôtel de la Poste, de 9 heures du matin à 8 heures du soir.

MM. MARIE viennent visiter ces villes depuis vingt ans tous les six mois en mai et novembre.

NE CONFONDEZ PAS !

MM. MARIE sont absolument les seuls qui puissent immédiatement créer l'appareil qui convient à chaque cas.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE  
Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaillé aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. *Dartres, Eczéma, Démangeaisons.*

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *pityriasis* (pellicules cause de la chute des cheveux) ; les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.



#### ÉPICERIE CENTRALE

28, Rue Saint-Jean, Saumur

Malgré la hausse existant sur la bougie, nous vendons toujours

Bougies Arc-en-Ciel . . . . .	le paquet	70
— Génie extra . . . . .	—	85
— Double pression . . . . .	—	95
Triple pression bougie Andrieux (article recommandé) . . . . .	—	1.10

Par 5 kil. en sortie, remise des droits.

Huile épurée Carcel qualité extra, le kilog., 90 c.  
Chandelle épurée perfectionnée, le paquet, 2 k. 430 1.95.

PAUL GODET, propriétaire-gérant

